



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS D'IMPÔT 2020**

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](http://cliquant.ici) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

M MASSIAS DOMINIQUE  
ARRABEY  
65130 ESCOTS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 04 65 191 373 479  
Référence de l'avis : 20 65 4061793 88  
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0048397 06  
RUM\* : FR46ZZZ005002M365004839706  
Numéro de propriétaire : 163 M00003 M

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROP/INDIVIS 4101 MBP5DN  
M MASSIAS DOMINIQUE

PROP/INDIVIS 11141 MBP5DM  
MME GAUTIER PASCALE

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 08/09/2020  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

\* Référence Unique de Mandat

Votre situation

**MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 104,00 €**

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 488,00 €

Acomptes mensuels versés 384,00 €

65038

Compte à débiter :

FR49 2004 1010 010X XXXX XXX2 267  
M OU MME MASSIAS DOMINIQUE  
LBP CENTRE DE BORDEAUX

Prochaines échéances 2020 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2020

15 SEPTEMBRE 2020	48,00 €
15 OCTOBRE 2020	56,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2021 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2021	48,00 €	15 JUIN 2021	48,00 €
15 FEVRIER 2021	48,00 €	15 JUILLET 2021	48,00 €
15 MARS 2021	48,00 €	16 AOUT 2021	48,00 €
15 AVRIL 2021	48,00 €	15 SEPTEMBRE 2021	48,00 €
15 MAI 2021	48,00 €	15 OCTOBRE 2021	48,00 €

## Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
  - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :  
**SERVICE IMPOTS PARTICULIERS LANNEMEZAN**  
 545 RUE GEORGES CLEMENCEAU - 65303 LANNEMEZAN CEDEX  
 Tél : 05 62 40 60 50
  - pour le montant de votre impôt :  
**SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL**  
 1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9  
 Tél : 05 62 44 40 59

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 65 HAUTES PYRENEES

Commune : 163 ESCOTS

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
<b>Propriétés bâties</b>	Taux 2019	4,68 %	%	8,91 %	24,69 %	0,196 %	17,75 %	0,23 %	
	Taux 2020	4,68 %	%	8,43 %	24,69 %	0,172 %	17,75 %	0,225 %	
	Adresse	5004 ARRABEY							
	Base ①	834		834	834	834	834	834	
	Cotisation	39		70	206	1	148	2	466
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
	Cotisations 2019	39		73	203	2	146	2	
	Cotisations 2020	39		70	206	1	148	2	466
Variation	0 %	%	-4,11 %	+1,48 %	-50,00 %	+1,37 %	0 %		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
<b>Propriétés non bâties</b>	Taux 2019	33,68 %	%	52,32 %	67,60 %	0,695 %	26,60 %	0,891 %	
	Taux 2020	33,68 %	%	49,21 %	67,60 %	0,649 %	26,50 %	0,882 %	
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles	1		1			1	1	
	Cotisations 2019			1					
	Cotisations 2020	0		0			0	0	0
	Variation	%	%	-100 %	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :			
Base Collectivité						Droit fixe :			
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			22
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						<b>Montant de votre impôt :</b>			<b>488</b>